



Grütli

Le Bureau des Compagnies, une permanence gratuite au chevet des artistes

Le Bureau des Compagnies a été mis sur pied en 2018 au moment où Nataly Sugnaux Hernandez et Barbara Giongo ont pris les rênes du Grütli. Tous les lundis, il accueille gratuitement les artistes dans un espace d'écoute, de conseil et d'entraide

12 janvier 2022, Léo Tichelli

Dans le milieu de la culture, le quotidien des artistes n'est pas fait que d'envolées créatrices et d'inspirations poétiques ou musicales. Il y a tout un aspect bien plus terre à terre, rempli d'administratif, de froide comptabilité ou de statuts associatifs à rédiger. C'est là qu'entre en scène le Bureau des Compagnies du Grütli à Genève. Ouverte tous les lundis de 9h à 17h, cette permanence a été mise en place par les deux directrices du théâtre, Nataly Sugnaux Hernandez et Barbara Giongo. Toutes deux ayant longtemps œuvré en tant que chargées de production, ouvrir un espace d'écoute et d'aide aux artistes était pour elles d'une importance capitale: «Au fil des ans, nous avons acquis une véritable expertise dans le domaine administratif et d'accompagnement des artistes. Nous recevions régulièrement des appels avec des questions en tout genre et nous sentions qu'il manquait un endroit fournissant des conseils pour les professionnels», illustre Barbara Giongo. C'est comme ça qu'est né le Bureau des Compagnies en juillet 2018.

Tout le monde met la main à la pâte

En ce lundi 10 janvier, l'endroit est bien plus calme qu'à l'accoutumée. Affairées à la préparation du festival Gogogo, les équipes du Grütli ont exceptionnellement annulé la permanence hebdomadaire. D'habitude, les tables en bois au deuxième étage du bâtiment sont occupées par des artistes en quête de réponses diverses. Ici la spontanéité règne en maître, pas de rendez-vous à prendre au préalable, explique Marc-Erwan Le Roux, administrateur du Grütli et responsable du Bureau des Compagnies: «Il n'y a pas d'équipe spécifiquement dédiée au Bureau des Compagnies. Tout le Grütli est à disposition pour répondre aux questions, il suffit simplement d'aller chercher la bonne personne selon son champ de compétences.» Communication, diffusion, administration, les interrogations peuvent porter sur n'importe quel domaine touchant de près ou de loin à une création artistique. Comment salarier mes employés? Comment mettre sur pied une association? Comment monter un dossier pour un appel à projets? Voilà schématiquement le gros des demandes formulées au Bureau des Compagnies.

Des projets artistiques comme autant de PME

Des problématiques peut-être peu enthousiasmantes, mais essentielles pour mener à bien un projet artistique. Surtout, la paperasse peut être repoussante et étourdissante pour un grand nombre de professionnels du milieu. Le Bureau des Compagnies sert aussi à rassurer dans les moments critiques: «Dans le milieu culturel, chacun mène sa barque à sa façon. C'est un monde où tout le monde est en quelque sorte un microentrepreneur, où chaque projet est un prototype. Le Bureau des Compagnies permet d'offrir un accompagnement personnalisé. Parfois, les gens ne viennent même pas avec une question concrète. Ils profitent de travailler au Grütli en sachant que si un problème vient à se poser, nos équipes sont à portée de main», confirme Marc-Erwan Le Roux.

Lou Ciszewski a profité des conseils dispensés au deuxième étage du bâtiment du Grütli. Venant de terminer ses études à La Manufacture de Lausanne, elle décide de monter sa propre compagnie – La Meute – avec toutes les questions que cela pose en parallèle: «En passant de l'autre côté de la barrière et en devenant employeur, on se retrouve face à tout un aspect administratif, représentant quasiment 50% du travail, qui peut être effrayant, surtout pour un esprit créatif. Au début, on ne peut pas se permettre d'engager une personne qui s'occupe de ces questions puisqu'on a déjà de la peine à se payer soi-même. Avoir un être humain en face qui vous dit que tout va bien se passer, c'est assez agréable.»



A la sortie de sa formation, confrontée au milieu professionnel, Lou Ciszewski réalise aussi qu'il lui manque certaines connaissances: «On a eu peu de crédits dispensés en administration, en tout cas pour l'orientation mise en scène. Le Bureau des Compagnies permet de pallier en partie ce manque.»

Un espace ouvert à tous

La permanence n'est pas utile qu'aux jeunes qui sortent de formation. Jacqueline Ricciardi a beau avoir trente ans de pratique théâtrale derrière elle, cela ne l'a pas empêchée de se tourner vers les équipes du Grütli, elle aussi au moment de monter sa compagnie: «Je pense que beaucoup d'artistes tardent peut-être à créer des associations car il peut y avoir une forme de peur à se retrouver seul confronté à toutes ces étapes administratives. Ça m'a permis de dédramatiser certains processus même si cela demande beaucoup d'investissement. On garde peut-être une vision un peu romantique de l'artiste qui fume des clopes et qui boit du rouge alors qu'on est de véritables chefs et cheffes d'entreprise.»

Le Bureau des Compagnies ne se limite pas non plus qu'au théâtre: tous les secteurs peuvent venir y chercher de l'aide, des musiques actuelles aux arts visuels ou plastiques. Bien que l'économie et l'organisation des différents secteurs culturels restent évidemment distinctes: «Nous sommes ouverts à toutes les disciplines mais dans les limites de nos capacités. Nous ne sommes pas non plus experts-comptables par exemple. Par contre, nous sommes aussi là pour rediriger les personnes vers les bons organes si nous n'avons pas la réponse à une question », précise Marc-Erwan Le Roux.

En parallèle, le Grütli accueille également toutes les deux semaines la permanence juridique Artists Rights, proposée par les associations Lab-of-Arts et Rosa Brux. L'occasion pour les artistes de s'adresser à des professionnels du droit pour des questions plus pointues. Le Bureau des Compagnies se rend également utile en cette période de covid, officiant parfois comme intermédiaire entre les institutions étatiques et les artistes pour des questions d'indemnisations ou de bourses. Si la permanence semble pour le moment répondre à une véritable demande, son avenir n'est cependant pas assuré. Lancé par les deux codirectrices du Grütli, le projet sera soumis au bon vouloir de la personne qui reprendra la tête de la Maison des arts. Réponse à la fin du mandat de Nataly Sugnaux Hernandez et Barbara Giongo, en 2024.

Bureau des Compagnies du Grütli, tous les lundis de 9h à 17h – en dehors des vacances scolaires.